



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 décembre 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Héléne LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND et Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à François LENHARD,
Nadège FONTAINE, ayant donné pouvoir à Magalie PIAT,
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Héléne LORME,
Pascal SUDRE, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Absent :

Christine CABEZAS.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 20h55

Secrétaire : Magalie PIAT

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DL.19.107 – Cession de la parcelle communale cadastrée AB115p2, 88 rue du Château d'Eau à la société MDB PROMOTION

Guillaume GUERRÉ expose :

La société d'aménagement MDB PROMOTION représentée par Monsieur Denis GARZANDAT, domiciliée 1 rue de la Prévoté 45140 INGRE, a présenté à la commune son souhait d'acquérir la parcelle communale cadastrée AB115p2 située 88 rue du Château d'Eau, d'une superficie de 227 m², dans le cadre d'un projet de lotissement pour quatre terrains à bâtir.

Considérant que la parcelle considérée est en zone Ub du plan local d'urbanisme

Considérant que la Division Missions Domaniales de la DGFIP a estimé la valeur vénale du bien à 40.000 €.

Considérant que cette valeur vénale peut être affectée d'une marge d'appréciation de 10%, la Commune a proposé un prix de cession de 44.000€,

Considérant la promesse de cession en date du 25/03/2019 au prix de 44.000€,

Considérant que les frais relatifs à la transaction, de notaire et de géomètre, y compris éventuellement les frais de mainlevée hypothécaire, sont à la charge de l'acquéreur,

Après présentation en commission « Aménagement du Territoire, Travaux et Espaces verts » du 4 décembre 2019, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser :

- La cession de la parcelle communale cadastrée AB n°115p2 à MDB PROMOTION d'une superficie de 227 m² au prix de 44.000€,
- Que les frais relatifs à la transaction, de notaire et de géomètre, y compris éventuellement, les frais de mainlevée hypothécaire soit à la charge de l'acquéreur,
- Monsieur le Maire, ou Monsieur le Conseiller Municipal délégué à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire assurant sa suppléance, à signer les promesses de cession et les actes authentiques en l'étude des notaires d'Ingré.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **24 DEC. 2019**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **27 DEC. 2019**

Publication le : **27 DEC. 2019**

Notification le : **27 DEC. 2019**



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DL-19-107

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2019-12-27T10-58-16.00 (MI221069865)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20191217-DL-19-107-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : cession de la parcelle communale cadastrée AB
88 rue du château d'eau à la société MDB Promotion

Date de décision : 17/12/2019



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Acte : [DL.19.107-ADT-Cession parcelle communale cadastrée AB115p2 - 88 rue château deau - à la société MDB promotion.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/12/19 à 10:58

Par [LE TUMELIN Sylvie](#)

Transmis

Date 27/12/19 à 10:58

Par [LE TUMELIN Sylvie](#)

Accusé de réception

Date 27/12/19 à 11:02